

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°I-2023-04****Séance du 5 janvier 2023**

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 31 décembre 2022, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, C. DEMANTE, M. CHRILAA, N. LECARFF, I LEVERE, C. RABET, B. AUBERT, Y. CANCELON, B. NORMAND, C. JUSZKO, P. BOLARD, D. PAUMIER, F. RAFYQ, C. CONTREMOULIN, AG. MEREUX, E. LEFEVRE
Absents	
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, K. LANCTUIT à N. LECARFF, E. MERLIN à B. NORMAND

Secrétaire de séance : N. LECARFF

Elus : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 19

Décision modificative 1

Madame la Maire expose qu'il convient de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2022

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
66 / 66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 550,00
	Total	2 550,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
012 / 6411	Personnel titulaire	2 550,00
	Total	2 550,00

Madame la Maire expose qu'il convient de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2022

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 1311 / OPFI	Etat et établissements nationaux	10 000,00	
16 / 1641 / OPFI	Emprunts en euros		10 000,00
	Total	10 000,00	10 000,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 1321 / OPFI	Etat et établissements nationaux	10 000,00	
13 / 1341 / OPFI	Dotation d'équipement des territoires ruraux		10 000,00
	Total	10 000,00	10 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Madame la Maire à réaliser la décision modificative du budget 2022 décrite

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY

